

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — " 6 " 11 " 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à				
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS	
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.	
5 " 7 " soir.	1 " 20 " soir.	2 " 55 " soir.	3 " 56 " soir.	4 " 22 " soir.	5 " 51 " soir.	10 h. 19 " — 11 h. 17 soir.	4 " 39 " "	
9 " 41 " "	5 " 40 " "	7 " 24 " "	8 " 46 " "	9 " 24 " "	10 " 54 " "		" 4 " soir.	

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 16 Janvier.

Nous sommes heureux de reproduire en tête de nos colonnes la vigoureuse déclaration de la Chambre des députés, votée dans la séance de vendredi dernier :

LA CHAMBRE, APPROUVANT LA CONDUITE DE M. LE GARDE DES SCEAUX, S'ASSOCIANT AU JUGEMENT QU'IL A PORTÉ SUR LES COMMISSIONS MIXTES ET CONFIANTE DANS SA FERMETÉ, PASSE A L'ORDRE DU JOUR.

On voit que les bonapartistes n'ont pas eu lieu de se féliciter de l'interpellation qu'ils avaient provoquée au sujet des commissions mixtes et de la révocation infligée à M. l'avocat général Bailleul. Suivant l'expression du Temps, cette interpellation est retombée sur eux de tout son poids. Elle a fourni à M. le garde des sceaux, puis à M. le président du conseil l'occasion de flétrir une fois de plus, avec une honnête énergie, « l'œuvre détestable » de ces magistrats de 1852 qui s'étaient abaissés au rôle de commissaires ; elle a offert à la Chambre l'occasion de s'associer par ses applaudissements et par ses votes, aux sentiments si bien exprimés par les deux organes du gouvernement. Un ordre du jour motivé, voté par trois cents soixante-sept voix contre deux, a approuvé les mesures prises contre M. Bailleul, et a encouragé l'honorable M. Martel dans la voie où ses instincts d'honnête homme et d'ancien magistrat l'ont si sûrement guidé.

Le Temps ajoute avec raison que M. Martel et M. Jules Simon étaient comme on dit, portés par leur sujet. Ils défendaient les droits de la morale et de la justice que les députés impérialistes avaient audacieusement attaqués. Sans doute, nous devrions être blasés sur les scènes de ce genre ; mais il y a des degrés en tout. Formuler, en se couvrant d'une prétendue nécessité et en s'abritant sous un prétexte politique, l'apologie du coup d'Etat du 2 Décembre, cela s'est fait souvent depuis un an ; mais entendre, du haut d'une tribune libre, un législateur s'adressant à des législateurs faire la théorie des juridictions exceptionnelles et sanctionner l'intervention sacrilège et à jamais regrettable de la magistrature régulière dans l'œuvre des commissions mixtes, voilà à quoi nous ne nous habituerons jamais. On ne l'avait pas osé, même sous l'empire, on profitait des résultats criminellement obtenus, mais on gardait le

silence sur les moyens employés. Les cris, le tumulte, les fureurs des bonapartistes ont dépassé toutes les bornes. Au milieu du recueillement et du travail du pays, une pareille conduite excite une émotion très dangereuse pour les affaires ; mais les bonapartistes comptent précisément là-dessus pour pêcher en eau trouble, quand nous avons tant besoin de soutenir le gouvernement issu de la volonté de la représentation nationale.

Il serait injuste de ne pas remercier M. Paul de Cassagnac. A force de violence, il a montré clairement à quels procédés son parti a recours. Il les a même montrés si clairement qu'un journal bonapartiste, la Nation, lui donne sur les doigts dans les lignes qui suivent : « M. Paul de Cassagnac a voulu répliquer au ministre ; malheureusement, il n'avait, en pareille discussion, ni compétence ni autorité. La gauche le lui a fait comprendre à plusieurs reprises par ses applaudissements ironiques, et ses amis politiques par leur attitude réservée. Si M. de Cassagnac a le sentiment de ce qui se passe autour de lui, il a dû mesurer l'étendue du service par lui rendu au parti impérialiste, aux efforts faits par les représentants du radicalisme le plus avancé, MM. Lockroy et Madier de Montjau notamment, pour arracher de la tribune un des leurs qui menaçait d'enlever au parti républicain le bénéfice de laisser clore le débat sur le discours du député de Mirande. »

Les bonapartistes n'ont pas voulu se compter dans le vote, attendu que les légitimistes avaient décidé de s'abstenir. Toutefois, les bonapartistes qui prêchent l'alliance d'Henri V et du prince Impérial, essayeront de faire croire que la droite est indulgente pour les crimes de l'Empire. A ce point de vue, on peut trouver étrange l'attitude des légitimistes, à l'exception de quelques-uns entr'autres M. Keller.

Tout récemment, Mgr l'évêque de Versailles a béni les nouveaux bâtiments de la manufacture de Sèvres. Plusieurs feuilles anti-chrétiennes ont formulé, à cette occasion, les attaques les plus injustes. Elles ont soulevé une question de légalité. Assurément cela est singulier ; car, ainsi que le dit un journal de Paris qui traite à fond ce sujet, l'Etat a « non-seulement le droit, mais le devoir de s'associer aux choses de la Religion, comme à celle de l'Art et de la Science. La Religion, l'Art et la

Science sont de l'essence même de l'esprit humain, et répondent à des besoins sociaux que l'Etat a pour premier devoir de satisfaire. »

L'article de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1876, réglant les rapports des pouvoirs publics, s'exprime ainsi, à l'égard de l'une et l'autre Chambres :

LE DIMANCHE QUI SUIVRA LA RENTRÉE, DES PRIÈRES PUBLIQUES SERONT ADRESSÉES A DIEU DANS LES ÉGLISES ET DANS LES TEMPLES, POUR APPELER SON SECOURS SUR LES TRAVAUX DES ASSEMBLÉES.

C'est ici le parlement lui-même c'est-à-dire la France personnifiée dans ses représentants, qui demande à la Religion ses prières, pour appeler sur ses travaux la bénédiction divine. Et ce grand acte public, par lequel l'Etat s'associe à la Religion et associe la Religion à lui, il le fait en vertu de la Constitution qui le régit, et qui est le principe même de son existence.

Eh bien ! ce qui s'est fait dimanche dernier, à Cahors comme dans toutes les villes de France, voilà précisément ce qui s'est fait à Sèvres, dans des circonstances infiniment moins considérables sans doute, et devant une assistance qui ne saurait être comparée à celle des mandataires du pays, mais en vertu du même principe, de ce principe proclamé par la loi comme par le bon sens, que l'Etat ne peut tout à la fois reconnaître et protéger la Religion, et répudier, quant à lui, tout sentiment religieux.

INFORMATIONS

M. Ferdinand Duval, préfet de la Seine, ayant invité M. Ernest-Lefèvre, président du conseil général du département, à assister, ainsi que ses collègues, aux prières publiques, à l'occasion de la rentrée des Chambres, celui-ci a transmis cette invitation aux conseillers généraux, et a terminé sa lettre par l'étrange et inconvenante phrase qui suit :

« En vous faisant part de cette communication, je crois devoir ajouter, monsieur et cher collègue, que votre président n'assistera pas à cette cérémonie. »

Le Journal officiel publie une note relative à la reconstruction du palais des Tuileries. Cette question se présentait devant le Sénat à la séance de jeudi, et elle avait été ajournée sur l'observation qu'elle allait devenir l'objet d'une proposition définitive du Gouvernement.

La note annonce, en effet, qu'un plan de réédification du palais a été arrêté d'accord avec la commission instituée par le ministre des travaux publics, et à la suite d'études préparatoires auxquelles s'est livrée une sous-commission spéciale

dont faisaient partie deux de nos principaux architectes.

Les Tuileries seront relevées de leurs ruines, et leur reconstruction sera achevée pour le 1^{er} mars de l'année prochaine, c'est-à-dire à la veille de l'ouverture de la grande Exposition, qui fera de Paris encore une fois le rendez-vous de toutes les nations. La capitale présentera ainsi à ses hôtes un aspect digne d'eux. Elle aura, autant que possible, effacé les traces de ses désastres et de ses lamentables discordes.

Quant au plan adopté, il ressort de la note officielle qu'il a été heureusement combiné, de manière à restituer le palais historique traditionnel, en le débarrassant de certaines additions malencontreuses que des nécessités d'aménagement intérieur avaient pu imposer sous les règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III, mais dont la destination nouvelle, purement artistique, permet de se dispenser. Le monument y gagnera beaucoup, et l'œuvre de Philibert Delorme, complétée par Jean Bullant, réapparaîtra avec le caractère architectural qui lui avaient laissé les diverses époques historiques antérieures à la Révolution.

On lit dans le Courrier de France :

M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été réélu par 495 voix sur 239 votants ; il y avait 42 bulletins blancs. Nous félicitons l'honorable président du Sénat d'un résultat qui prouve qu'il n'a point de rival, et qu'il a des ennemis, mais des ennemis impuissants et désarmés. Les bonapartistes n'ont pas osé lui opposer un concurrent ; ils n'ont pas pensé que l'abstention pure et simple suffit à manifester leurs sentiments hostiles ; ils ont déposé des bulletins blancs.

Chacun de ces 42 bulletins est un hommage rendu au caractère et aux opinions bien connues de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Chacun de ces bulletins blancs voulait dire : « Bonapartistes, nous ne donnons pas notre suffrage à celui qui a si éloquemment flétri notre parti ; réactionnaires, nous ne votons pas pour un libéral ; ennemis irréconciliables de la Constitution et de la République, nous refusons notre voix à l'homme d'Etat qui accepte la République et défend la Constitution. » Déclaration d'hostilité, avouée d'impuissance, voilà ce que signifiaient ces 42 bulletins blancs.

M. Léon Say, ministre des finances, vient de prouver une nouvelle fois qu'il est un travailleur infatigable. Dès l'ouverture de la session, il a déposé le projet de loi portant fixation des dépenses et des recettes pour l'exercice 1878.

Le ministre est entré, comme on s'y attendait, dans la bonne voie, puisque le nouveau budget consacre une somme de 31 millions 709,000 francs :

- 1^o A la suppression de 2 centimes 1/2 sur le sel, votée par la loi du 26 décembre dernier..... 7,028,000
- 2^o A la suppression de l'impôt sur les huiles..... 5,733,000

3 ^o A la suppression de l'impôt sur les savons.....	6,456,000
4 ^o A la réduction de 4 0/0 de l'impôt sur la petite vitessse.....	4,443,000
5 ^o A la réduction du produit des postes par suite de la réforme.....	4,200,000
6 ^o A la réduction du produit de l'impôt sur les allumettes par suite des modifications qu'on devra faire subir au tarif.....	4,447,000
Ensemble.....	31,709,000

Malgré ces diminutions d'impôts, le budget s'équilibre avec un excédant de cinq millions environ des recettes sur les dépenses.

Le Français, qui est l'un des journaux les plus agressifs contre le Gouvernement, est obligé de reconnaître ce qui suit : « La célérité de M. Léon Say aura été, à « vrai dire, exceptionnelle ; car jamais, « depuis nos désastres et même depuis « bien des années antérieures, le budget « n'a été si tôt placé sous les yeux de la « Chambre. »

LES MÉDECINS ÉTRANGERS

Les Chambre des députés a pris en considération une proposition de M. Roger-Marvais relative à l'exercice de la médecine en France par les gradués des universités étrangères et par les médecins étrangers. Cette proposition de M. Roger-Marvais excite un assez vif mouvement d'opinion en Angleterre. Le Times et le Daily News, ont publié, à ce sujet, des articles de fond assez animés. Voici l'opinion du Moniteur universel sur le fond de la proposition :

Nos médecins sont les meilleurs, les premiers médecins du monde. Demandez à cette foule d'étudiants qui viennent chaque année de tous les points du globe suivre les cours de notre Ecole ; ils vous diront que si l'on rencontre dans d'autres pays quelques savants qui ont, en travaillant dans leur cabinet, à l'aide de profonds calculs et d'instruments perfectionnés, fait réellement progresser la science et attaché leur nom à des découvertes utiles, c'est chez nous qu'on trouve les véritables maîtres de diagnostic et de la thérapeutique, c'est-à-dire des hommes qui, par une longue et pénible expérience acquise au chevet des malades, sont devenus habiles dans l'art de connaître les maladies et de les guérir. Ils vous répondront, comme nous le faisons dernièrement, à Vienne, un jeune docteur grec qui, avant de venir prendre ses grades dans la capitale de l'Autriche, avait tour à tour étudié à Berlin et à Londres, à Leipzig et à Prague ; « Je prendrais encore des leçons des hardis praticiens de l'Angleterre et de l'Amérique, des doctes théoriciens de l'Allemagne ; mais si j'étais moi-même atteint d'un mal sérieux, je ne voudrais auprès de moi qu'un médecin français. »

Cependant c'est surtout de nos médecins

qu'on peut dire que « nul n'est prophète en son pays. » Dès que nous voyons arriver chez nous, de quelque contrée lointaine, un empirique orné d'un nom bizarre et pourvu d'un diplôme conquis on ne sait comment et on ne sait où, nous courons à sa rencontre, nous nous pressons autour de lui; son cabinet de consultations ne désemplit pas. Il suffit qu'il nous ait été présenté par quelque personnage influent de la colonie étrangère; et, s'il a, avec cela, l'heureuse chance de ne point faire trop de ravages dans les rangs de la haute société et de ne tuer que de pauvres diables, sa vogue ne connaît bientôt plus de bornes. Nous qui exigeons de nos compatriotes, avant de leur reconnaître le droit de nous prescrire une tisane, tant d'années de travail, tant d'examen, tant d'épreuves difficiles et répétées, nous ne demandons au charlatan exotique, pour lui donner toute notre confiance, que de se faire appeler docteur, sans songer que dans son propre pays ce titre, même légitimement acquis, ne lui conférerait peut-être pas la moitié des privilèges qu'il lui vaut chez nous. Ainsi, dans la Suisse allemande, en Hollande, en Autriche, en Allemagne, il ne suffit pas d'être docteur pour pouvoir exercer la médecine; il faut encore subir un examen devant une commission désignée par l'Etat; précaution d'autant plus sage que, dans ces différents pays, les universités délivrent quelquefois des grades, sans s'être assurés des connaissances du candidat, sans même l'avoir fait comparaître, sur le simple vu d'une thèse qu'il a pu faire fabriquer par autrui *in absentia*, comme on dit, ou bien encore, *honoris causa*.

Il y a, dans cette excessive indulgence nous pourrions dire dans cette partialité avec laquelle nous accueillons les médecins étrangers, non-seulement une injustice pour les médecins français, mais un danger pour notre propre santé; et nous ne pouvons que savoir gré à l'un de nos législateurs, M. Roger-Marvaive, d'avoir essayé de nous protéger contre notre imprudence en présentant un projet de loi.

D'après l'article 4 de la loi du 49 ventôse an XI: il appartient au gouvernement d'accorder, quand il juge à propos, à tout médecin ou chirurgien gradué d'une université étrangère la permission d'exercer en France la médecine ou la chirurgie. Le gouvernement, ayant le droit d'accorder, a donc celui de refuser; et il semble que ce soit là une garantie suffisante. Mais, comme le fait très-bien remarquer M. Roger-Marvaive, elle était devenue illusoire en fait, parce que toutes les fois qu'un docteur étranger faisait demander par le représentant de son gouvernement l'autorisation d'exercer, il était moralement et matériellement impossible au gouvernement français, qui n'avait aucun moyen de constater l'indignité du solliciteur, d'opposer une fin de non recevoir.

D'après le projet de loi dont nous entretenons nos lecteurs, les docteurs des Universités étrangères seront dispensés, sur la présentation de leurs diplômes, de suivre les cours de nos Ecoles de médecine, et pourront se présenter immédiatement à l'examen final. Mais ce ne sera qu'après avoir subi d'une façon satisfaisante cette dernière et décisive épreuve qu'ils auront le droit d'exercer en France. Aucun médecin ne pourra prendre, dans notre pays, le titre de docteur, s'il ne l'a obtenu devant une Faculté française. Ces dispositions nous paraissent fort équitables et fort sages.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Par décret du 12 janvier sont nommés : Juge de paix du canton de Lalinde (Dordogne), M. Calmels d'Arrensac, juge de paix de Gramat, en remplacement de M. Bosredon, qui

est nommé juge de paix à Issigeac. Juge de paix du canton de Gramat, M. Lafeuille, ancien juge de paix, en remplacement de M. Calmels d'Arrensac, qui est nommé juge de paix à Lalinde.

Par décret du 13 janvier courant, M. Durieu, juge au tribunal de première instance de Cahors, y est spécialement chargé du règlement des ordres pendant l'année judiciaire 1876-1877.

La cérémonie des prières publiques ordonnées à l'occasion de la rentrée des Chambres a eu lieu dimanche à la cathédrale. La foule se pressait dans la nef, et, dans le chœur. Aux places réservées, on remarquait les représentants en tenue officielle de toutes les administrations, autorités judiciaires, civiles et militaires.

Monseigneur l'Evêque de Cahors qui présidait cette cérémonie, est parti ce matin pour Rome.

Comme on le pense bien, M. Teillard est le seul député du Lot qui ait eu l'honneur, à Versailles, de condamner les commissions mixtes et de flétrir les magistrats qui avaient eu le triste courage d'en faire partie. Les trois autres députés du Lot se sont abstenus.

M. Calmon a été nommé, par son bureau, membre de la commission des finances au Sénat, en mêmes temps que MM. Bocher, Pâris, Pouyer-Quertier, de Saint-Vallier, etc. Les journaux de Paris nous apprennent que M. Calmon s'est prononcé pour le dégrèvement des impôts de consommation.

Exposition universelle de 1878.

Une décision ministérielle proroge jusqu'au 1^{er} février prochain le délai accordé pour faire les demandes de participation à l'exposition universelle.

M. Krantz, président de l'exposition, a envoyé une dépêche à tous les préfets pour leur annoncer que le nombre de demandes d'admission pour Paris, à l'exposition universelle de 1878, dépasse celui de 1867.

Le groupe de l'enseignement seul menace d'être incomplet si on y fait figurer seulement le matériel : cartes, dessins, etc.

Le commissaire général prie les préfets de faire adjoindre aux expositions de ce groupe les livres d'enseignement, les programmes d'études, etc.

Il se confirme que M. le président du conseil doit faire, aux vacances de Pâques, un voyage dans le Midi.

Ce voyage aurait deux buts : l'un serait de visiter minutieusement ceux de nos départements atteints le plus cruellement, depuis quelques années, par le phylloxera.

Le second but du voyage ministériel serait, paraît-il, d'étudier *de visu* l'administration de quelques-uns des départements du Midi, particulièrement ceux de l'Hérault, du Gard et de la Vaucluse.

C'est à Bordeaux qu'ont eu lieu les obsèques de M. Sansas, député radical de la Gironde, mort à Versailles. Le corps, arrivé la veille, avait été transporté au domicile du défunt. A dix heures, le cortège, suivi d'une foule nombreuse, s'est rendu à la cathédrale.

Le deuil était conduit par M. Sansas fils.

Le dernier numéro du journal *Limousin et Quercy*, annonce que la cour d'Agen a annulé le jugement du tribunal de Figeac, du 8 décembre dernier, condamnant M. Nadal à 16 fr. d'amende et aux frais, pour délit d'injures publiques.

Le conseil municipal bonapartiste de Sartène (Corse) vient d'être dissous par décret du président de la République.

Une œuvre importante, qui a pour but la création, dans les casernes et dans des bâtiments militaires, de cercles pour les sous-officiers et soldats, reçoit en ce moment une vive impulsion, à Périgueux, dit l'*Echo de la Dordogne*, grâce aux efforts de M. le comte de Madre.

Cette œuvre, uniquement inspirée par le désir de servir les besoins de l'armée, agit, en toute occasion, en parfait accord avec l'autorité militaire.

A Lille, un cercle de cette nature va fonctionner prochainement; il sera établi dans de vastes proportions, permettant de recevoir un grand nombre de militaires. A Paris, l'œuvre va également établir plusieurs cercles dans les casernes, et nous espérons que son action s'étendra rapidement dans toutes nos villes de garnison.

Le *Progrès du Tarn* rapporte dans son numéro du 8 janvier qu'au cours du recensement de 1876 il a été constaté qu'il y avait à Castres, dans une maison de charité, un vieux garçon, le nommé Pierre Cavailles, âgé de cent deux ans. Cet homme est natif de Lamontélar, canton d'Anglès. Il jouit d'une assez bonne santé.

On écrit de Bessèges (Gard) au *Messenger du Midi*, qu'une petite fille de douze ans s'est volontairement noyée dans le barrage du roiseau de Rochesadoule, dans la crainte d'être punie par sa mère, parce qu'elle avait laissé manger par le chat des saucisses confiées à sa garde.

La mère de cette malheureuse enfant la grondait journellement et à propos de la moindre des choses, à un tel point, que la petite fille avait confié à une de ses jeunes amies le projet de se noyer si les mauvais traitements continuaient.

Un incendie considérable a eu lieu à Saint-Ours, canton de Pongibaud (Puy-de-Dôme); vingt-deux maisons sont brûlées. Rien n'est assuré. Un grand nombre de familles sont sans abri.

En attendant les secours demandés au ministère de l'intérieur, le préfet organise un comité de secours.

On lit dans le *Réveil de l'Ardèche*:

« Un épouvantable accident est arrivé le 1^{er} janvier dans la commune de Meyras. Ce jour-là, M. Béranger, entrepreneur de travaux publics, se rendait à son chantier du pont de Réjus, lorsqu'il s'aperçut que ses trois jeunes enfants l'avaient suivi.

« Craignant qu'il ne leur arrivât quelque accident, il leur enjoignit d'aller retrouver leur mère à la maison et continua sa route. A peine arrivé au pont, il entendit les cris : « Au secours ! » que poussait une jeune bergère placée à 150 mètres de distance et s'empressa de se porter du côté d'où partaient ces cris. Il aperçut alors ses trois enfants entraînés par le courant de la rivière, qui en cet endroit est profondément encaissée.

» Le malheureux père descendit sur

la berge et se jeta à l'eau, en même temps qu'un nommé Blachère, son voisin, accouru sur le théâtre de l'accident. Béranger parvint à retirer deux de ses enfants, et Blachère, le troisième.

« Malheureusement, il était trop tard : malgré les soins qui leur ont été prodigués, le petit Gustave, âgé de six ans, et la jeune Adrienne, âgée de trois ans, succombaient quelques heures après. Seule, une petite fille de quatre ans a pu échapper à la mort. Les trois enfants, pour retourner chez eux, avaient traversé la rivière sur une planche de 25 centimètres de largeur en se tenant par la main. L'un d'eux, pris de vertige, est tombé en entraînant les deux autres. »

Le 7 janvier, à Riom, on a ressenti une terrible secousse due à l'explosion d'un paquet de poudre. La cause de cette alerte était un jeune homme nommé Lacot, âgé de dix-huit ans, qui manipulait de la poudre chez lui, rue Mozat. Le malheureux a été victime de son imprudence. Couvert d'horribles blessures, la poitrine ouverte et le visage complètement brûlé, il a expiré deux heures après l'explosion.

Le *Messenger du Midi* nous apprend que la commune de Castries (Hérault) se propose d'élever une colonne, surmontée d'un buste en marbre, à la mémoire de Victor Coste, le véritable créateur de la pisciculture en France. Coste était né à Castries, en 1807.

La *Gazette du Midi* raconte qu'une chasse tout à fait inusitée a eu lieu samedi dernier dans les eaux de Morgiou. Une bande de marsoins avait été signalée dans ces parages. Dès son apparition, les patrons pêcheurs abandonnèrent, pour la poursuite, leurs filets déjà pleins de poissons. Soixante-cinq marsoins ont été capturés. Les pêcheurs n'en ont laissé échapper que deux.

Le moins pesant de ces cétacés pesait trois quintaux; les plus gros de douze à quinze. L'un de ces marsoins avait dans le ventre un petit de la longueur d'un bras d'homme. Ce n'est ni sans peine, ni sans danger que ces captures ont été opérées; un pêcheur a été blessé douloureusement à la main droite, dont il ne pourra plus se servir avant quinze jours; un autre souffre d'une forte contusion au bras; un troisième a été lancé à l'eau, mais a pu en être retiré au moment où il allait se noyer.

En vente

Chez M. Castanet, lithographe à Cahors. La belle autographe du MONUMENT à élever aux mobiles du Lot morts pendant la guerre.

50 c. prise au bureau.
60 c. par la poste.

AVIS. — Un médaillon en or d'une certaine valeur, a été trouvé à Cahors; la personne qui l'a perdu, peut s'adresser au bureau du *Journal du Lot*.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHRONIQUE AGRICOLE

(2^e article).

Comme on le voit par cette lettre, M. de Lavergne est très-affirmatif. D'après lui, l'emploi des sulfo-carbo-

nate de potassium est certain; il est aussi très pratique dans le cas où on voudrait traiter une tache peu étendue, afin de prévenir, d'arrêter au début l'invasion d'un vignoble. Mais si la tache est considérable, s'il s'agit de traiter de grandes surfaces, le prix de revient par hectare (300 fr.) serait trop élevé pour que le petit rendement de nos vignes du Lot pût nous permettre d'augmenter les frais de culture déjà si chers, d'une pareille somme. Car il ne faut pas se le dissimuler, ce n'est pas une année seulement, ce sera peut-être tous les ans qu'il faudra faire les frais du sulfo-carbonate. Un puceron seul restant dans une vigne (et il sera bien difficile qu'il n'en soit pas ainsi, et que tous, absolument tous soient atteints par l'insecticide), sera suffisant pour y laisser le germe du mal qui se développe si rapidement et qu'il faudra traiter de nouveau pour l'empêcher de s'étendre davantage.

Dans la même lettre, Monsieur de Lavergne dit un mot du badigeonnage du pied de la souche avec le coaltar. Il avait fait en 1874 une communication à ce sujet à l'académie, dans laquelle il exprimait l'opinion qu'on devait obtenir les meilleurs résultats de cette opération qui isolait les bras de la souche de ses racines. La récente découverte de MM. Balbiani et Boiteau a donné à ce procédé une grande raison d'être.

Il a, du reste, été sérieusement étudié par M. Sabaté, de Cadarsac (Gironde), et nous allons donner ici un article que M. de Lavalette a publié dans le *Journal des Cultivateurs*, et où il explique avec beaucoup de clarté la méthode de M. Sabaté et les résultats qu'il a obtenus. Nous donnerons après quelques autres appréciations tendant toutes à confirmer le décorticage et le badigeonnage de la souche.

« Au dernier dîner des cultivateurs dont nous avons déjà parlé, M. Sabaté de Cadarsac près Libourne (Gironde) a fait une communication fort intéressante sur un traitement de la vigne pratiqué tout particulièrement dans son beau domaine dans la région qu'il habite; nous croyons utile d'entrer dans quelques détails à ce sujet.

Nos lecteurs connaissent parfaitement la découverte importante de MM. Balbiani et Boiteau; ces deux savants ont reconnu l'existence des œufs d'hiver qui sont le point de départ, la source de la production formidable du phylloxera et qui sont déposés sous les écorces en exfoliation des branches à bois, des branches à fruit et des jeunes pieds. Les vieilles souches, les échelas visités attentivement n'ont présenté rien d'anormal.

La destruction pourrait donc, à la rigueur, se borner aux parties des ceps ayant moins de 10 ans d'âge.

Suivant M. Boiteau, les générations épigées du phylloxera se montrent jusque vers le milieu du mois d'août et forment ainsi cinq générations qui se multiplient sur les feuilles en formant des galles; après la cinquième génération, les caractères extérieurs ne permettent plus de les distinguer d'avec les insectes souterrains. Ils se fixent aussi vite et vivent aussi bien sur les racines fibreuses que les hypogées, c'est-à-dire ceux qui se développent sous terre. C'est en ce moment qu'ils doivent émigrer en totalité vers le sol, la partie aérienne de la plante ne leur convenant plus. M. Boiteau a fait vivre et reproduire, en tube, la sixième génération, et il a élevé la septième, pensant que ce serait la dernière de la saison.

Le savant entomologiste a recherché, en même temps, s'il existait une génération sexuée hypogée, se développant sous terre; il a reconnu, comme précédemment, que cette génération dioïque n'existe pas et que la seule forme qui perpétue

l'espèce des racines est la reproduction agame, sans avoir besoin d'organes reproducteurs. La proportion des sexes mâles avec les femelles n'excède guère 3 à 4 0/0. Comme les femelles sexuées, ils n'ont pas d'organes digestifs. Les antennes ou leurs cornes ont la forme de celles de leurs femelles; leur couleur est rouge-marron.

Ils sont très agiles, vivent 8 à 9 jours au plus et peuvent féconder plusieurs femelles; l'accouplement dure 2 à 3 minutes.

De ces faits, il résulte clairement que l'ennemi se trouve tout à la fois à l'extérieur et à l'intérieur; donc il est indispensable de le combattre sur ces deux points. Il faut absolument détruire cet abominable œuf d'hiver.

Deux moyens se présentent: le décortiquage et le badigeonnage, nous ajouterons même que ces deux moyens seront avantageusement employés en même temps, car ce que l'un aura épargné, l'autre le détruira complètement, et si l'on parvient à anéantir complètement l'œuf d'hiver, on deviendra probablement maître de la situation; si l'on tarit la source du mal, le mal disparaît nécessairement. Nous appuyons sur ce point parce qu'il est d'une grande importance.

Le décortiquage n'est pas une opération nouvelle; de tout temps il a été pratiqué pour rajeunir en quelque sorte les arbustes et pour faire disparaître non-seulement les œufs, les larves et les insectes qui se trouvent sous les écorces, mais encore pour enlever les mousses et, par conséquent, pour faciliter ainsi les aspirations et les transpirations par les pores, si nous pouvons nous exprimer ainsi, car il existe, sous ce rapport, une analogie très-grande entre les végétaux et les animaux; chez les uns comme chez les autres, doit exister la plus grande propreté, sans cela l'arbuste meurt tout aussi bien que l'animal, ou, tout au moins, il vit dans de mauvaises conditions.

Pour opérer le décortiquage, on fait usage d'instruments tranchants, de brosses métalliques, etc., mais ces moyens n'ont pas toujours donné des résultats satisfaisants, car l'instrument tranchant et la brosse attaquaient souvent ssez fortement le liber, c'est-à-dire la couche qui vient immédiatement après l'écorce, et il en résultait de graves inconvénients.

M. Sabaté, de Cadarsac, a eu la bonne idée de faire fabriquer un gant destiné au décortiquage des ceps de vigne. C'est un gant en toile, recouvert d'une sorte de résille, à mailles de fer galvanisé, d'une flexibilité parfaite et d'une énergie absolue: une chaînette sert à le fixer autour du bras. Son poids est de 650 grammes.

Avec cet instrument, un homme peut facilement décortiquer dans une journée 500 grosses souches à trois bras. Pour les intersections de branches et les cordes que

le gant ne peut atteindre, on se sert d'un archer que l'ouvrier porte suspendu à la ceinture dont la corde est remplacée par une chaînette à mailles de fer galvanisé.

Le gant de N. Sabaté peut être employé utilement non-seulement pour le décortiquage de la souche mais encore pour celui de tous les arbres à fruits couverts de mousse et d'écorces servant de refuge aux insectes ou à leurs œufs; avec ce petit instrument, une opération de décortiquage sera rapidement faite et des arbres précieux seront sauvés de la ruine la plus complète. Et, cependant, bien des arboriculteurs ne se préoccupent guère de ce côté de la question, ils laissent aller les arbres sans leur donner aucun soin; ces arbres meurent et il faut recommencer des plantations qui coûtent fort cher, puis attendre que ces jeunes arbres produisent.

Nous ne saurions donc trop recommander aux habitants des campagnes de faire usage du gant Sabaté dont tout le monde peut se servir, même sans aucun apprentissage.

Nous avons sous les yeux un de ces gants et il nous a été facile de nous rendre compte des résultats qui ont toujours été excellents.

Voyons les faits; que s'est-il passé dans les vignes de M. Sabaté?

1° Un vignoble blanc de 8 hectares, âgé de 60 ans, presque détruit en 1875, mais décortiqué l'hiver dernier pendant les plus grands froids, a repris à peu près sa végétation d'avant le phylloxera et a donné le double des raisins de l'année dernière.

2° Un vignoble rouge de 20 hectares, âgé de 15 à 20 ans, ayant déjà plusieurs foyers de phylloxera, décortiqué en février, mars et avril, n'a pas eu la moindre attaque nouvelle, les anciens foyers ne se sont pas agrandis, ils se sont plutôt améliorés et, en définitive, sa production totale a été supérieure à celle de 1875. Du reste, dit M. Sabaté, la végétation de ce vignoble a fait constamment un contraste frappant avec celle des vignes attenantes, mais non décortiquées. En effet, le vignoble non décortiqué, établi sur un sol tout aussi riche, tout aussi profond, travaillé tout aussi bien que le précédent planté aux mêmes époques, avec des cépages pareils, n'a pas eu la moindre amélioration dans ses foyers de 2 et 3 ans, au contraire, de nouveaux et nombreux points d'attaque s'y sont manifestés et la production a été de 60 p. 100 inférieure à celle de l'année dernière.

Ces faits remarquables ont été constatés par des comptes rendus officiels rédigés par MM. Boiteau, Ducarpe et Menudier et ils sont assez concluants pour dire avec M. Balbiani: « Que la destruction de l'œuf d'hiver doit être pratiquée partout où l'on peut soupçonner sa présence, c'est-à-dire, non-seulement dans les con-

trées déjà envahies, mais aussi dans toutes celles directement menacées par le fléau dans un rayon de 20 à 25 kilomètres, au moins. »

Il est impossible de méconnaître la valeur de l'écorçage de la vigne quand on sait qu'une foule d'insectes nuisibles s'abritent constamment sous les écorces, surtout pendant l'hiver. Nous ne saurions donc trop engager les viticulteurs et les arboriculteurs à décortiquer les branches et les arbres à fruit et nous pensons que, pour faire cette opération de la façon la plus utile, ils auront avantage à se servir du gant Sabaté. Il ne suffit peut-être pas de décortiquer, il faut encore badigeonner la souche, nous aborderons ce côté de la question dans un prochain article.

A. DE LA VALETTE.

Théâtre de Cahors

Direction de M. Boutines.

Très-bonne soirée dimanche dernier. La deuxième représentation de *Dalila* avait attiré une foule nombreuse, qui a prouvé sa satisfaction en rappelant trois fois les interprètes de la pièce.

M. Boutines nous promet pour Jeudi prochain, 18 courant, irrévocablement la première représentation de :

LES PETITES MAINS.

Comédie-vaudeville en 3 actes. La pièce est un long éclat de rire et après *Dalila*, pièce littéraire, l'on ne saurait mieux varier les spectacles.

Voici la distribution de

Les Petites Mains :

Vatinelle, MM. Delaistre.
Courtin, Nicolaudy.
Jules Delaunay, Brunet.
Chavarot, Virol.
Desbrazes, Ernest.
Lorin, Berlan.

Amélie, femme Vatinelle MM^{es} Belval.
Anna, fille de Courtin, Lydia.
Madame de Flécheux, Sicre.

Avec une telle distribution *Les petites mains* ne peuvent manquer d'avoir un grand succès.

X...

DERNIÈRES NOUVELLES

D'après les dernières dépêches, la conférence de Constantinople a dû prendre hier lundi une décision définitive. Ou bien la Turquie a accepté l'ultimatum des puissances, ou bien les plénipotentiaires ont rompu avec le sultan leurs relations diplomatiques.

Il s'agit de savoir de la Turquie si elle consent à subir le contrôle de l'Europe dans ses provinces du Balkan et à y nommer des gouverneurs

affaires et des affaires de l'anti-pape, s'était ingénié à en tirer, avant son départ, tout ce qu'il avait pu, et n'avait rien trouvé de mieux que de vendre à beaux deniers comptants les villes qui lui étaient fidèles.

Il avait traité ainsi la cité de Lucques. Le perfide Bavaois l'avait enlevé aux fils de Castruccio, son puissant partisan, pour la donner à François Castracani des Interminelli qui lui paya je ne sais combien de mille florins d'or.

Mais les Lucquois qui ne pouvaient se faire à l'idée d'avoir été vendus comme un troupeau de moutons, s'étaient adressés, après le départ de l'empereur, à Marco Visconti qui, arrivé peu de temps auparavant à Ceruglio, avait gagné à son parti une troupe d'allemands révoltés, et pouvait en disposer à son gré. Visconti vint au secours des Lucquois avec six cents hommes d'armes, chassa Castracani du pouvoir qu'il avait si mal acquis et fut élu seigneur et capitaine de cette ville qu'il avait délivrée d'un tyran odieux, d'une ville qui devait se donner volontiers à ce prince d'illustre naissance et de grande renommée, et qui avait été l'ami intime de ce célèbre Castruccio sous lequel elle était arrivée à une si redoutable puissance.

Il y avait six jours que cet événement

chrétiens. Mais, si nous en croyons les soupçons des journaux anglais et autrichiens, il y aurait dans le jeu de ces négociations une volonté bien autrement redoutable que celle de la Turquie. Ecoutez le *Daily Telegraph*, le *Morning Post* et les autres journaux: « L'aspect des affaires est « changé par l'attitude du plénipotentiaire allemand, qui insiste sur « l'adhésion de la Turquie aux premières propositions des puissances; « les Turcs tiennent ferme et refusent. « L'Allemagne désire apparemment « entraîner la Russie à faire la guerre. « M. de Bismarck, qui a instruit son « représentant de ne plus faire de « concessions, est considéré comme « le maître de la situation; il paraît « désirer fomenté la discorde et occasionner la guerre... L'attitude de « la Russie est réellement conciliante; « mais, par contre, l'attitude de « l'Allemagne n'est pas de nature à « faciliter un accord. »

Avec quelque raison que les publicistes anglais ou autrichiens puissent suspecter les desseins secrets de M. de Bismarck, il est certain que le plénipotentiaire allemand qui le représente dans ce congrès est sorti de sa réserve et de son silence. M. de Bismarck n'annonce pas de quel côté il rangera ses souhaits et ses efforts dans le conflit; mais ce conflit, il en précipite le moment; il demande la clôture des négociations; par la bouche de M. de Weber, il signifie, non pas seulement à la Porte, mais à la conférence, qu'il faut à l'Europe la paix ou la guerre. Ce coup inattendu serait-il d'un homme jaloux d'enhardir la conférence contre la Turquie, à l'heure trop propice où la Turquie paraît si hardie contre la conférence et où la Russie paraît intimidée? Que veulent dire ces excitations qui, plus ou moins dans l'ombre, vont depuis un an d'un camp dans l'autre? Voilà le mystère. Il en est de cette volonté obscure et active, dont on croit à Vienne et à Londres remarquer les effets et deviner la marche, comme de ces astres que l'œil n'aperçoit pas, mais qui, pour l'astronome, se reconnaissent aux perturbations qu'ils causent.

Les candidats de la protestation, c'est-à-dire tous les candidats résolutions français, ont été nommés dans l'Alsace-Lorraine, à l'exception de cinq; néanmoins ce n'est pas le parti allemand qui a eu le dessus dans ces circonscriptions. La majorité s'est prononcée dans ces trois collèges, en faveur de candidats *autonomistes* c'est-

s'était accompli.

Marco était toujours occupé à recevoir les soumissions volontaires des territoires ou des châteaux voisins, ou à courir çà et là, à dévaster, à incendier les villes qui lui refusaient obéissance.

Il commençait à nouer de nouvelles intrigues avec le comte Fazio pour jouer à Pise le jeu qui lui avait si bien réussi à Lucques et pour enlever cette cité à messire Tarlatino de Pietra Mala auquel le Bavaois l'avait cédée.

Il avait employé la matinée de ce sixième jour à recevoir et à expédier des messages aux princes et aux communes de Toscane et de Romagne qui voyaient avec des sentiments mêlés d'envie, de crainte et d'espérance, s'élever ce nouveau souverain dont il était difficile de connaître les intentions. Le reste de la journée s'était passé au milieu de ces fêtes et de ces hommages dont le peuple n'est jamais avare envers ses nouveaux maîtres. Il entendait encore les cris dont avaient retenti les rues de Lucques, pendant qu'il les traversait à cheval, suivi des maîtres, des barons et des consuls des arts, pour aller à l'église de St-Martin, adorer le Saint Visage.

L'heure était avancée. Après avoir congédié ses conseillers et ses nouveaux artisans, Visconti se promenait dans un vaste

à-dire partisans d'une administration séparée pour l'Alsace-Lorraine, en attendant mieux. Il est regrettable que M. Lauth ait échoué à Strasbourg.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 16 janvier 11 h. 15, matin.

Les dépêches de Constantinople annoncent que de nouvelles propositions modifiées, ont été présentées hier, par les plénipotentiaires européens. Le gouvernement turc a déclaré vouloir les examiner attentivement, mais a fait prévoir un refus définitif.

Bourse de Paris

Cours du 16 Janvier.

Rente 3 p. %..... 71.25
— 4 1/2 p. %..... 402.75
— 5 p. %..... 106.30

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 12 janv.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.530 »	3.520 »
Crédit foncier....	572 50	570 »
Orléans-Actions...	1.076 25	1.087 50
Orléans-Obligations.	329 75	331 »
Suez.....	672 50	670 »
Italien 5 %.....	71 »	70 70

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, vient chaque semaine rappeler à l'abonné le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la *Mode illustrée* en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EMLINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la *Mode illustrée* a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermée dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la *Mode illustrée*. c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :

1^{re} édit. 5 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro :
5 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

salon de son palais, qu'habitait peu auparavant son fameux ami Castruccio.

Il tournait de temps en temps les yeux vers une fenêtre gothique qui donnait sur la place. De là, on découvrait des tours et des obélisques encore resplendissants de lumière. Au milieu de la place, un grand feu de joie répandait ses lueurs rougeâtres et changeantes sur la populace qui l'entourait en banquetant et célébrant les louanges de son nouveau maître par des acclamations et des chants.

Au loin, sur les collines, des feux étaient partout allumés, et de tous côtés les cloches faisaient retentir leurs plus joyeux carillons.

Marco s'arrêta un moment à contempler le spectacle, comme le jeune époux qui, le jour de son mariage, contemple au milieu de la fête la beauté de sa jeune épouse. En quittant la fenêtre, il leva les yeux vers un portrait de Castruccio suspendu au-dessus de la cheminée. A cette vue, sa joie s'évanouit, tout enchantement disparut. Il se jeta sur un fauteuil, et fixant toujours les yeux sur l'image de son ami, mort depuis peu de mois, il se disait :

A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
16 janvier 1877. (80)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XVIII.

(Suite.)

Lupo sauta à terre, leva la visière en tremblant et vit le sang sortir des narines, de la bouche et des oreilles de son maître. Deux sergents accoururent, détachèrent le casque et emportèrent le jeune homme dans la tente.

Ses jambes pendaient inertes, et à chaque pas, sa tête se balançait, renversée en arrière, les cheveux flottants et ensanglantés.

Peu de temps après, un héraut sortit du pavillon et s'écria: Il est vivant!

Le vainqueur qui d'un œil attentif, la tête penchée, avait suivi le blessé pendant

qu'on le transportait dans la tente, et qui était resté immobile depuis qu'il l'avait vu disparaître, leva une main au ciel et se dressa sur ses arçons avec un geste qui manifestait clairement sa joie. Il jeta ensuite sa lance, éperonna son coursier et se dirigea au galop vers le bosquet d'où il était venu. Son écuyer le suivit après avoir enlevé son écu du pal où il était fixé.

On ramassa la lance jetée par le chevalier inconnu et on remarqua que le fer en était brisé. Le plus grand nombre crut que c'était par suite du choc, mais d'autres soutinrent que le chevalier, après avoir entendu le cri de vive Marco proféré par son adversaire, s'approcha d'une estrade, plaça le fer de sa lance à la jointure de deux poutres, et par un effort violent, en brisa la moitié.

Tout le monde fut d'accord pour reconnaître que si la lance avait été intacte, le coup était si bien porté que le fer aurait percé la visière et traversé de part en part la tête du vaincu.

CHAPITRE XIX.

Un mois s'est écoulé.

Transportons-nous dans la ville de Lucques, dont Marco Visconti est devenu le maître.

L'empereur, contraint d'abandonner la Toscane, par suite du mauvais état de ses

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

Revue Scientifique.
 Sommaire du numéro 29 (13 janvier).
 Les mathématiques et le transformisme, par M. J. Delbœuf. — Maladies organiques simulées, par Sir J. Paget. — Les mouvements polynésiens, par M. Jouan. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.
 Sommaire du numéro 29 (13 janvier).
 La Constitution turque et la conférence, par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Les conditions anciennes de l'histoire comparées à ses conditions dans les temps modernes, particulièrement en France, par M. Egger. — Turgot, son ministère, d'après M. P. Foncin. — Le mouvement littéraire à l'étranger. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par N***. — La

semaine politique.
 On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.
 Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.
 Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINÉRAIS D'ARGENT de VALLENAR
 Siège Social : 17, rue Vivienne, Paris.
 Capital social : TROIS MILLIONS de francs (MOITIÉ VERSÉ)
ÉMISSION DE 6,000 Obligations de 100 francs
 REMBOURSABLES A 125 FRANCS EN 20 ANNUITÉS A partir de 1881
 Par Tirages au sort le 25 Mars de chaque année
 Ces Obligations, dont l'émission a été autorisée par décision spéciale de l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du 23 Juin 1876, portent intérêt de 10 francs par an, payables par semestre, le 1^{er} Avril et le 1^{er} Octobre. — Le premier Coupon est payable le 1^{er} Avril 1877.
 PRIX D'ÉMISSION : 100 FRANCS PAYABLES EN SOUSCRIVANT
 Le placement ressort à 10 % sans compter

la prime de remboursement.
GARANTIES.
 Les 6,000 Obligations de la Société, dont le produit est destiné à mettre en exploitation régulière et suivie les hauts-fourneaux de la Société, ont pour garanties :
 1^o Les versements à appeler sur le capital social, qui est de trois millions de francs, dont la moitié seulement est versée;
 2^o La valeur des hauts-fourneaux et bâtiments qui ont été construits par la Société;
 3^o Les concessions minières (argent et cuivre) et les minerais existant à la surface du sol.
 Cette triple garantie, dont il n'est pas possible de méconnaître l'importance, donne aux Obligations de la Société une indiscutable solidité.
La Souscription sera ouverte à partir du Jeudi 18 Janvier : A PARIS, au Comptoir de la Presse Financière, 4, rue de la Grange-Batelière;

DANS LES DÉPARTEMENTS, aux Succursales de la Presse Financière :
 A LYON, 14, rue de la Bourse;
 A MANS, 10, rue Courthardy;
 A NANTES, 4, rue Scribe;
 A CLERMONT-FERRAND, 6, rue de l'Écu;
 A ORLÉANS, 30, rue Jeanne-d'Arc;
 A ALENÇON, 48, Grande-Rue;
 Et chez tous les Banquiers.
 Les Souscripteurs recevront immédiatement les Titres définitifs munis de coupons.
 On peut souscrire directement par correspondance. La Caisse de la Presse Financière recevra en paiement les titres au porteur au cours moyen du jour, et les coupons à échéance de Janvier 1877, sans commission.
 Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

ACHETEZ VOS MONTRES
 70, Grande-Rue, à Besançon.
 Chez **A. ROBERT, Fab.**
 Économie réelle. — Garanties sérieuses.
 Chiffres et Décorations à votre goût. Renseignements gratuits et francs.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

1877
CALENDRIER DU DÉPARTEMENT DU LOT

 EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.
 Cahors, imprimerie de A. Layton

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.
 GARNITURES D'ÉGLISES
 DEVANT AUTELS
MARIE BLANC
 FLEURISTE A CAHORS
 Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Églises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
 Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.
 Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.

DIGESTIONS ARTIFICIELLES
VIN CHASSAING
 PEPSINE ET LA DIASTASE
 Agents naturels et indispensables de la DIGESTION
12 ans de succès contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSUMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS...
 Paris, 6, Avenue Victoria, 6
 Se trouve dans les principales pharmacies.

LA REGLISSE SANGUINÈDE
 GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
 Dépôt dans toutes les pharmacies.
 Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

50 LIVRAISONS A 10 centimes
CINQ-MARS
 OU Une conjuration sous Louis XIII
 PAR ALFRED DE VIGNY
 DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
 10 SÉRIES A 50 centimes
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
 CALMANN LÉVY, éditeur, rue Auber, 3, boulevard des Italiens, 15, à la LIBRAIRIE N^o 15

PHOSPHATE DE FER
 de LERAS, Pharmacien, docteur ès-Sciences.
 Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a déperissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle.
 Les pilules, poudres, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à un estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de noircir les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients : c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphate, principe régénérateur des os. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et tiraillements d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation et fait disparaître la leucorrhée.
 Dépôt dans les principales Pharmacies.

ASPIRINE
CIGARETTES INDIENNES
 AU CANNABIS INDICA
 de GRIMAULT & C^o, Pharmaciens à Paris
 Il suffit d'inspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indica, pour faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les néuralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes les affections des voies respiratoires.
 Dépôt dans les principales Pharmacies.

CRÉDIT LITTÉRAIRE
J. GIRMA
 boulevard Nord, à Cahors.
 On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :
 400 fr. de livres..... 5 fr. par mois.
 200 — 10 —
 300 — 15 —
 400 — 20 —
Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.
 ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.
 NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

MASTIC DULAC
 POUR GREFFER A FROID
 à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.
 Plusieurs Médailles et Mentions honorables.
 Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.
 Se trouve dans les principales épiceries.

BAYLES, J^{NE}
 RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,
 A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnon, pièce-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.
Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.
 ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFFLE ET RÉARGENTURE.
 BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.
 ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
 DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
 Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint.
 Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.
 Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

A PARTIR DU 1^{er} FÉVRIER
 Les bureaux du **CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS** et de son journal **LE MONITEUR** des tirages financiers qui sont actuellement **104, rue de Richelieu, 104.** seront transférés DANS L'IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ Rue Le Péletier, 46, à Paris

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

M^{ME} LINON
 FLEURISTE
 Galerie de Fontenille boulevard Nord, à CAHORS.
 Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
 Bouquets de fêtes votives; Galons te devant d'autel brodé or.

LA VELOUTINE
 EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
 PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
 Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
 PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix